

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

VISITE MÉDICALE OBLIGATOIRE SUITE À SUSPENSION POUR ALCOOLEMIE

Par Profil supprimé Postée le 17/08/2019 17:26

Bonjour j'ai eu une suspension comme indiqué au dessus et je doit faire une visite médicale par un médecin agréé etc..

Mais pour faire cette visite je viens à peine d'apprendre que je devais faire une prise de sang en laboratoire et du coup ma question est, combien de temps je doit attendre au minimum pour faire cette prise de sang après ma dernière consommation d'alcool (le 10 août)

J'avais entendu 2 à 3 semaines est-ce exact ? Je doit la faire au plus vite car mon rendez vous pour le médecin est le 13 septembre...

Merci d'avance pour votre réponse.

Mise en ligne le 22/08/2019

Bonjour,

La prise de sang va évaluer certaines de vos constantes biologiques qui peuvent être modifiées par une consommation **régulière** d'alcool. Ces constantes diminuent lorsque l'on ne consomme plus d'alcool comme c'est le cas pour vous. Il faut cependant effectivement quelques semaines pour que les taux bougent significativement. Le plus longtemps est le mieux.

Avec un rendez-vous le 13 septembre, un délai de quelques jours pour obtenir le résultat (renseignez-vous auprès du laboratoire) vous pouvez sans doute faire votre analyse début septembre. Cela aura laissé 2 semaines de plus à votre organisme pour se régénérer.

Cordialement.
